

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 94

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 Février 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET

OBJET

Réalisation d'un réseau d'initiative publique très haut débit et études préopérationnelles : contribution exceptionnelle du Conseil Départemental au syndicat mixte très haut débit PACA THD

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
1 22 76**

PRESENTATION

Conscient de l'importance du très-Haut-Débit pour son territoire, le Conseil Départemental a souhaité développer une politique volontariste en matière d'aménagement numérique.

Un schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) a été élaboré à l'échelle du département et adopté par la collectivité.

Cet outil de planification et de stratégie a permis de définir, dans un objectif d'aménagement numérique équilibré du territoire départemental, un scénario d'aménagement «très haut débit» (fibre optique) pour les zones du territoire non prises en compte par les projets de déploiements des opérateurs privés (nord et ouest du département).

Depuis, le Conseil Départemental a décidé de porter le projet d'un réseau d'initiative publique couvrant en très haut débit ces zones. Pour régler les situations d'urgence, en attendant l'installation de la fibre, quelques opérations de montée en débit sur les réseaux cuivre, ont été arrêtées.

Pour ce projet, la collectivité a adhéré au syndicat mixte très haut débit PACA THD (SMO PACA THD) à qui elle a transféré la compétence de réalisation et d'exploitation des infrastructures et réseaux de télécommunications (Code général des collectivités art L425-1) par délibération de la commission permanente en date du 21 octobre 2016.

OBJET DU RAPPORT

Avant toute mise en œuvre opérationnelle du projet, il est nécessaire de procéder aux études de préfiguration en matière de maîtrise d'ouvrage ainsi qu'aux études de maîtrise d'œuvre concernant les opérations de montée en débit réalisées en avance de phase pour pallier les situations les plus urgentes.

Cette étude permet d'affiner le projet au plan technique et financier, et d'analyser les diverses possibilités pour son montage juridique.

Cette étude est aujourd'hui achevée, son montant hors taxe s'élève à 215 408 €

Elle bénéficie d'une participation de la Région de 135 408 €

Le Conseil Départemental est appelé à une contribution exceptionnelle d'investissement de 80 000 € au bénéfice du SMO PACA THD, par délibération du syndicat mixte très haut débit n°2016-055 du 12 octobre 2016.

PROPOSITIONS

Au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous propose :

- de verser une contribution exceptionnelle en investissement de 80 000 € au Syndicat Mixte ouvert PACA Très Haut Débit, celui-ci ayant procédé à la réalisation de

l'étude d'ingénierie préalable à la mise en œuvre du projet départemental de réseau d'initiative publique, couvrant les zones nord et ouest du département des Bouches-du-Rhône.

- d'approuver l'affectation comme indiqué en annexe du rapport
- La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL